

Formation continue

BP REA Travaux de la Production Agricole Orientation Agriculture biologique

Un diplôme vers l'emploi !



Formation sur le site de Bréhoulou
à FOUESNANT (29)



Champ professionnel :

QUALIF Emploi



Production animale

Orientation agriculture biologique

Les métiers :

Responsable d'entreprise agricole en production animale

Les emplois ciblés par le brevet professionnel "Responsable d'entreprise agricole" sont ceux d'agriculteurs-ices et de salariés-es agricoles hautement qualifiés-es. Ce diplôme **permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole pour s'installer** avec ou sans les aides (DJA).

Le diplôme est organisé en blocs de compétences, validés par des évaluations.

La formation permet d'acquérir les compétences suivantes :

- **Se situer en tant que professionnel** : développer une culture professionnelle en lien avec le vivant et se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation
- **Piloter le système de production** : réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements et gérer le travail
- **Conduire le processus de production dans l'agroécosystème** : combiner les différentes activités liées aux productions et mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions
- **Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise** : porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers et réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique
- **Valoriser les produits ou services de l'entreprise** : commercialiser un produit ou un service et négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

- 2 blocs de compétences au choix de l'établissement

Réaliser les opérations de production de bois à partir du bocage de l'exploitation ou mettre en œuvre une activité d'accueil à la ferme

Concevoir son atelier de transformation ou aménager et entretenir le siège de l'exploitation

Organisation de la formation :

- ♣ Formation à plein temps de **8 mois** (lieu de formation principal : Lycée de Bréhoulou, à Fouesnant ; 2 à 4 semaines au CFPPA de Kerliver, à Hanvec),
- ♣ **Durée : 1 125 H** dont 10 semaines en entreprise (la durée peut varier selon les acquis des stagiaires),
- ♣ Certification : Contrôle en cours de formation en situation professionnelle (UC),
- ♣ Diplôme d'Etat du Ministère de l'Agriculture (niveau 4).

Modalités de la formation :

Durée en centre : 25 semaines (875 h maximum)

Cours en salle
Mise en situation professionnelle
Travaux pratiques sur l'exploitation
Visites- intervenants
FAD
Accompagnement

Durée en entreprise : 10 semaines (350h)

Découverte, observation
Recueil de données
Analyse
Mise en situation professionnelle
Tutorat

Contenu de la formation : Le BPREA est constitué de 7 blocs de compétences

C1 : Se situer en tant que professionnel

- C1.1 : Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- C1.2 : Se positionner dans les différents types d'agricultures, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

C2 : Piloter le système de production

- C2.1 : Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements
- C2.2 : Gérer le travail

C3 : Conduire le processus de production dans l'agroécosystème

- C3.1 : Combiner les différentes activités liées aux productions
- C3.2 : Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions

C4 : Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

- C4.1 : Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs
- C4.2 : Réaliser des choix pour l'entreprise en matière de situation fiscale et juridique

C5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise

- C5.1 : Commercialiser un produit ou un service
- C5.2 : Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

C6 : S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Mettre en œuvre une activité d'accueil à la ferme OU Réaliser les opérations de bois à partir du bocage de l'exploitation

C7 : S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Mettre en œuvre une technique paysagère à partir d'un projet d'aménagement OU Concevoir son atelier de transformation des produits

QUALIF EMPLOI public concerné :

- ♣ Toute personne de moins de 26 ans en recherche d'emploi, }
 - ♣ Les personnes de 26 ans et plus, inscrites à Pole emploi, }
 - ♣ Salarié-e-s d'entreprise
 - ♣ Autres publics souhaitant effectuer une reconversion professionnelle
- Les coûts de la formation sont intégralement pris en charge par la Région Bretagne et versés directement à l'organisme de formation

Statut et rémunération :

Plusieurs possibilités de prise en charge des frais pédagogiques et de la rémunération :

- ♣ Statut de stagiaire de la formation professionnelle
 - ♣ Conseil Régional de Bretagne : aide financière
 - ♣ Pôle Emploi : en fonction des droits ouverts = rémunération
- ♣ Accompagnement spécifique des reconversions : CPF de transition professionnelle ...

Pré-requis :

- ♣ Etre âgé de 18 ans au moins
- ♣ Justifier d'un CAPa ou d'un diplôme de même niveau ou justifier d'une année d'activité professionnelle dans le domaine du diplôme ou de 36 mois tous secteurs confondus.

Condition d'inscription :

- ♣ Dossier de candidature à demander auprès du CFPPA, dépôt de candidature (CV et lettre de motivation)
- ♣ Information collective
- ♣ Tests de positionnement
- ♣ Entretien individuel

Prestations :

- ♣ Possibilité de restauration sur place
- ♣ Hébergement : locations possibles dans les environs (liste à disposition)

Contacts :

- ♣ Responsable pédagogique du CFPPA : Isabelle BALLAY
- ♣ Coordonnatrice de la formation : Erell TANGUY
- ♣ Secrétariat : Sandrine DELMOTTE